

Avant de finaliser votre réservation ou d'acheter un bon cadeau, veuillez prendre quelques instants pour lire attentivement nos Conditions Générales de Vente (CGV). En cochant la case de ce document PDF , vous confirmez avoir pris connaissance et accepté nos CGV. Ce document est conçu pour protéger vos droits et clarifier les responsabilités mutuelles. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

Conditions générales de vente de prestations de services INFORMATION PRE CONTRACTUELLE DU CLIENT

Politique de confidentialité/vie privée.
Règlement Général pour la Protection des Données
Dernière mise à jour : 19/04/2024

PRÉSENTATION DES PARTIES

Le présent contrat de prestations de services régit les relations contractuelles entre :

- le Client , qui est un consommateur
- Le Praticien Shiatsu : Mme Isabelle FERNANDEZ.

Isabelle Fernandez propose des prestations de service dont l'activité principale est le Shiatsu référencé sous le code APE 8690 F « Activité de santé humaine non classée ailleurs. Elle propose en activités secondaires des séances de sophrologie et de réflexologie.

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre Mme Isabelle Fernandez et toute personne souhaitant prendre rendez-vous avec elle directement par téléphone.

Le Client déclare accepter l'intégralité des présentes conditions générales de vente et déclare avoir la capacité de conclure un contrat avec Mme Isabelle Fernandez

La lecture attentive et l'acceptation de ces conditions générales de vente sont une obligation avant toute réservation de prestations de service.

Identité du responsable du traitement

L'entreprise Couleur Détente EI est la propriété d'Isabelle FERNANDEZ.

Cette entreprise est domiciliée au 53 chemin de la maladrerie, 31410 à NOÉ, et immatriculée sous le numéro SIREN 42277132900030. (code NAF 8690F)

L'entreprise peut être jointe par e-mail à l'adresse suivante : couleur.detente@free.fr et par téléphone au numéro suivant : 06 18 25 14 77

Le site www.couleur-detente.fr est la propriété d'Isabelle FERNANDEZ, qui est elle-même gérante de l'entreprise Couleur Détente.EI

Le site mentionné est hébergé par la société WEEBLY : <https://www.weebly.com/fr>

A ce jour mon entreprise n'est pas affiliée à la TVA.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DES PARTIES

Le Client déclare et garantit au Prestataire :

- être majeur et doté de la capacité juridique à conclure le présent Contrat,
- être suivi régulièrement par un médecin titulaire d'un diplôme d'État reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France, en ce qui concerne toutes les problématiques de santé dont il pourrait souffrir.

Le Client déclare être informé de la nature des prestations effectuées par le Prestataire et reconnaît que ce dernier a été à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui est important en fonction de ses besoins.

NATURE DU CONTRAT ET DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

Le présent Contrat constitue un contrat de prestations de services relatif au shiatsu, et en ce sens, ce contrat relève du Code de la consommation.

Les séances de shiatsu n'ont aucune visée médicale et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique.

Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas à un avis médical. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi et de développement personnel.

Le Client est informé et accepte que les séances réalisées ne tendent à l'établissement d'aucun diagnostic et ne permettent pas de traiter une quelconque maladie. Elles visent exclusivement à la délivrance de prestations tendant au développement de soi en permettant un équilibre entre le corps, le mental et les émotions et ce, à des fins de bien-être ou de mieux-être.

Le Shiatsu est une méthode de « communication à travers le contact » qui donne de l'énergie, soulage les tensions et la fatigue. C'est une technique corporelle tonifiante qui fait du shiatsu traditionnel japonais une expérience complète d'auto développement et de bien-être, Les prestations de services réalisées par le Prestataire ne remplacent en aucun cas un diagnostic et/ou traitement médical et ne dispensent aucunement de consulter un médecin, ce dernier étant le seul habilité à établir un diagnostic médical ainsi qu'un traitement médical adapté.

Le Prestataire a donc pour mission d'accompagner le Client qui souhaite s'investir et se responsabiliser pour devenir acteur de sa qualité de vie, de sa vitalité et donc de son bien-être global.

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour favoriser le bien-être et le développement personnel du client, en accord avec les besoins exprimés lors du premier rendez-vous.

Toutefois, il est important de noter que le shiatsu shi n'est pas soumis à une obligation de résultats spécifiques.

Le Client est seul responsable des choix qu'il fait et des informations qu'il donne au Prestataire. Aussi, la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de mauvaise information donnée par le Client ou d'absence d'information.

Règlement en ligne des litiges

[Site web officiel de l'Union européenne](#)

LITIGE – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux



SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

L'assurance de responsabilité professionnelle souscrite pour couvrir les prestations proposées:

ALIANS - SAS au capital de 150 000 € - R.C. 521985 630
Courtage d'Assurances - Art. L.520-1-II-1°b du C. Ass. - Garantie financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle
conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des Assurances. N° ORIAS 14001 070 - Site Web ORIAS: orias.fr -
sous contrôle de l'A.C.P.R. (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 61 rue Taitbout - 75009 PARIS

Finalité poursuivie par le traitement auquel les données personnelles récoltées sont destinées. Pourquoi je collecte des données

Lors des séances, des données personnelles sont récoltées afin d'établir un bilan (non médical), et pour connaître toute éventuelle contre-indication.

Je vous informe que des données personnelles seront collectées sur des fiches papiers et sur un logiciel de comptabilité : <https://www.dolibarr.fr/>
Les fiches papiers n'ont pour seul but que d'établir votre bilan et optimiser votre prise en charge. Le logiciel de comptabilité ne collecte que les noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone des clients afin d'émettre pour chaque soin une facture correspondante.

En application en application de l'article L 223-2 du code de la consommation nous vous informons que vous avez la possibilité de vous inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique connu sous le nom de bloctel

Ce qui m'autorise à traiter ces données

Je dois respecter mon code de déontologie

Le praticien de shiatsu s'inscrit dans le domaine de la prévention et de la détente.

Le shiatsu fait partie de la filière des techniques manuelles pratiquées depuis des millénaires en Extrême Orient.

Le praticien va aider la personne en demande à garder ou à retrouver un équilibre sur les plans physique, émotionnel et psychique par un travail de rétablissement de la circulation énergétique à l'aide de pressions et par une relation d'aide.

Dans ce cadre le spécialiste en shiatsu atteste des principales capacités suivantes :

Accueillir la clientèle, Établir un bilan , Choisir une stratégie d'intervention appropriée, Mettre en pratique les techniques du shiatsu, Assurer un suivi.

Caractère obligatoire ou facultatif des réponses

Il n'y a aucune obligation à répondre aux questions.

Conséquences éventuelles d'un défaut de réponse

Le client dans ce cas, prend l'entière responsabilité de ne pas permettre l'établissement d'un bilan pertinent pour une prise en charge de qualité.

Il prend également l'entière responsabilité de dissimuler des informations concernant sa santé qui pourraient être contre-indiquées lors d'une séance.

Droits des personnes à l'égard des traitements de données :

Protection des données personnelles.

Conformément au RGPD, «Règlement général sur la protection des données» en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de

rectification sur les données personnelles vous concernant.

Destinataires des données

Seule Isabelle FERNANDEZ sera amenée à traiter les données personnelles qui lui seront transmises lors d'une séance.

Temps de conservation des données

Concernant les fiches papiers : le temps de votre prise en charge.

Elles sont archivées. L'archivage est sécurisé dans un trieur fermant à clé.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données à caractère personnel vous concernant.

La destruction de vos fiches sera effective sur simple demande de votre part.

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à l'adresse du cabinet.

Les factures, Livre et registre comptable sont conservés 10 ans sur le logiciel.

Les services

La liste et le descriptif des services proposés par l'entreprise Couleur Détente peuvent être consultés sur le site.

L'entreprise Couleur Détente EI met à la disposition de ses clients les caractéristiques essentielles des services ainsi que leurs prix respectifs, sur le site internet (Conformément aux dispositions des articles L. 111-1 et L. 111-3 du Code de la consommation)

Les prix des offres exceptionnelles et ponctuelles de certains services sont mentionnés sur le site.

Concernant les forfaits

Tous les forfaits proposés sont exclusivement nominatifs.

Tous les forfaits sont nominatifs et valables seulement pour des séances programmées et rapprochées.

Toute annulation ou report entraînera la suppression du forfait.

Tous les forfaits adultes de 3 séances rapprochées, sont des séances qui doivent être programmées à une semaine d'intervalle.

Forfaits : Conditions spécifiques

Le forfait de 5 séances consécutives de Shiatsu est conçu pour encourager un suivi régulier et une évolution dans le maintien du bien-être. Pour garantir des résultats optimaux, veuillez prendre note des conditions suivantes :

1. Durée des forfaits : Le forfait de 5 séances de Shiatsu est valable pour des séances rapprochées, soit d'une semaine, soit de 15 jours, soit un maximum de 21 jours d'intervalle entre les séances.
2. Forfaits nominatifs : Chaque forfait de Shiatsu est nominatif et spécifique à chaque client.
3. Raison d'un forfait nominatif: Cette condition vise à garantir une continuité dans la pratique et à favoriser une approche cohérente du Shiatsu. Le Shiatsu est un processus qui nécessite du temps et un engagement régulier pour obtenir des bienfaits durables.

En choisissant un forfait de 5 séances de Shiatsu, vous vous engagez à respecter ces conditions pour maximiser les avantages de votre expérience de bien-être.

DROIT DE REFUS

Je suis tenue d'accueillir toute personne, sans distinction et conformément à mon offre de prestation. Mais je suis cependant en droit de refuser d'effectuer la prestation, ou toute situation, portant atteinte à mon éthique et mon intégrité physique et psychologique. Et notamment dans les cas suivants:

- Contre-indication, ou suspicion de contre-indication, pour la santé du client
- Perte de confiance manifeste de la part du client.
- Non respect des bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène
- Harcèlement, et toutes sortes de violence psychologique, verbale ou physique de la part du client.
- Si le client est sous l'effet de l'alcool, d'une drogue ou de toute substance illicite.

Conclusion du contrat hors établissement

Le présent article s'applique dans les cas où le présent Contrat est conclu, non pas directement dans les locaux du Prestataire le jour de réalisation des Prestations mais, à distance (invitation cadeau par exemple avec paiement en amont de la prestation) ou encore s'il s'agit d'un contrat dit « hors établissement » (par exemple conclu au domicile du Client) au sens de l'article L. 221-1 du Code de la consommation.

Le bénéficiaire d'une séance à distance ou au domicile de celui-ci dispose de quatorze (14) jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat pour se rétracter. Le Client informe le praticien de sa volonté claire et non-équivoque de se rétracter par tout moyen. Le bénéficiaire pourra ainsi envoyer un message internet faisant part de sa volonté de se rétracter sur l'adresse de messagerie.

Dans l'hypothèse d'une rétractation, le Prestataire remboursera le bénéficiaire de la totalité des sommes versées sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle il est informé de la décision de se rétracter. Le remboursement s'effectuera sur le même moyen de paiement utilisé lors de l'achat. Aucun frais ne sera payé à la suite de ce remboursement.

Cas dans lesquels le droit de rétractation ne s'applique pas :

Si le Client prend un rendez-vous de réalisation des Prestations à une date antérieure à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, et si les Prestations sont pleinement réalisées lors de ce rendez-vous, il reconnaît alors renoncer expressément et automatiquement à son droit de rétractation, sans que le prestataire ne soit tenu de recueillir sa demande expresse par écrit.

Le Client est ainsi informé que, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé lorsque les Prestations de services sont pleinement réalisées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Délai de rétractation suite à l'achat d'un bon cadeau.

La durée de validité des bons cadeaux est spécifiée sur le bon lui-même.

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation français, le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux bons cadeaux achetés directement au cabinet. Cependant, il s'applique aux bons envoyés par la poste conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation.

DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un délai de 14 jours, à compter de la réception du Chèque Cadeau envoyé par la poste, pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, selon les modalités prévues à l'article L.221-19 du Code de la consommation.

Pour exercer ce droit, le client doit, dans ce délai, informer Shiatsu Couleur Détente (EI) de sa décision de se rétracter, par courrier adressé à Shiatsu Couleur Détente (EI) au 53 chemin de la Maladrerie 31410 Noé ou par e-mail à l'adresse suivante: couleur.detente@free.fr

Dans ce dernier cas, Shiatsu Couleur Détente (EI) enverra un accusé de réception par e-mail. Le client devra retourner le Chèque Cadeau dans les meilleurs délais à Shiatsu Couleur Détente (EI) au 53 chemin de la Maladrerie 31410 Noé par courrier et, au plus tard, dans les 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter. Le client supportera les coûts directs de renvoi du Chèque Cadeau. Lorsque le droit de rétractation sera exercé par le client, Shiatsu Couleur Détente (EI) s'engage à rembourser celui-ci de la totalité des sommes versées au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle elle aura réceptionné le bon cadeau en retour, conformément à l'article L.221-25 du Code de la consommation.

Veillez noter que les bons cadeaux achetés directement au cabinet ne sont pas remboursables. Cela s'applique uniquement aux bons envoyés par la poste conformément à la procédure de rétractation mentionnée ci-dessus.

ANNULATION DU FAIT DE Shiatsu Couleur Détente (EI)

Si la praticienne de Shiatsu Couleur Détente (EI), Isabelle Fernandez, était exceptionnellement amenée à annuler la prestation, il vous sera proposé un re-crédit de votre moyen de paiement par un chèque au prix de la prestation initialement réservée, à moins que le client ne souhaite un report de la date pour la ou les prestations qui avaient été réservées.

Un soin peut être annulé ou reporté lors de la survenance d'un cas fortuit ou de force majeure. Vous serez alors prévenu de la survenance d'un tel événement au plus vite.

Le paiement

Le paiement est exigible le jour même de la prestation. Le règlement peut être effectué par chèque bancaire ou en espèces.

Le paiement par chèque bancaire est possible uniquement pour des chèques en euros tirés sur une banque domiciliée en France. Le chèque devra être établi à l'ordre D'ISABELLE FERNANDEZ. Une facture pour toute prestation supérieure à 25 €, (dans le cadre de l'arrêté n° 83-50/A du 3/10/1983, modifié par l'arrêté du 15/07/2010 (relatif à l'article 1er))vous sera proposée à chaque séance. Elle sera toujours établie et dématérialisée et envoyée à votre adresse mail seulement sur votre demande.

Les droits de propriété intellectuelle de Couleur Détente.

Les marques, noms de domaines, services, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information, objet de droits de propriété intellectuelle, sont et restent la propriété exclusive du

créateur. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Le client reconnaît qu'il a bénéficié de tous les conseils et informations nécessaires afin de s'assurer que le soin est adapté à ses besoins.

Couleur Détente précise que les résultats suite à une séance dépendent de la bonne mise en pratique des conseils donnés suite à la séance. La bonne réussite des exercices complémentaires et des conseils enseignés dépend en partie de la volonté et de l'engagement du client à assimiler les conseils et les techniques et à les pratiquer.

En cochant cette case, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté nos Conditions Générales de Vente (CGV). Cette action atteste de votre accord avec les termes et conditions énoncés dans le document. Nous vous remercions pour votre attention et votre confiance

Case à cocher